



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Marseille, le 17 juin 2025

PRÉVENTION ENTREPRISE **PLUS DE 20 000 COLLABORATEURS FORMÉS PAR ECF PRÉVENTION EN 2024**

Très connu pour ses formations à la conduite grand public, le Groupe ECF (École de Conduite Française) s'impose également dans la prévention du risque routier en entreprise.

En 2024, plus de 2 000 actions ont été menées sur le territoire, au niveau local et national, sur les 3 axes d'expertise du groupe :

- La prévention du risque routier
- L'écoconduite
- Les mobilités douces

Grâce à son savoir-faire pédagogique, son réseau local, son expertise de la mobilité, la filiale Prévention du Groupe ECF ne cache pas son ambition de renforcer son positionnement sur la prévention du risque routier et de l'écomobilité en entreprise.

Déjà bien ancré dans le paysage de la prévention en entreprise, le Groupe ECF souhaite développer cette filiale en surfant sur ses nombreux atouts : « *Avec notre réseau de 500 points de vente, notre laboratoire de recherche, mais aussi notre expertise de la sécurité routière et de la pédagogie, nous sommes en bonne voie pour devenir un acteur incontournable du secteur* », se réjouissent Christophe VERAGUE, coordinateur ECF Prévention et Gérard HERNJA Responsable ECF le LEEM (Laboratoire d'Études pour l'Éducation à la Mobilité) .

En 2024, près de 20 000 collaborateurs ont été formés via de nombreuses entreprises de toutes tailles et secteurs : Constructeurs automobiles, assureurs, opérateurs téléphoniques, BTP / TP, énergie...

En plus de ses collaborateurs au niveau national, ECF Prévention bénéficie également de la puissance et de l'expertise de son réseau pour couvrir des formations en local pour les entreprises multisites.

Face aux contraintes structurelles ou organisationnelles des entreprises, le Groupe ECF propose une alternative aux formations de tous les collaborateurs.

En effet, ECF Prévention forme également des référents choisis par l'entreprise. Ces derniers managent ensuite de manière autonome ce risque auprès du personnel. Malgré une formation plus longue, l'entreprise a moins de collaborateurs à former et peut ainsi intégrer la compétence en interne.

Zoom sur les 3 pôles de compétence d'ECF Prévention :

La prévention du risque routier

La prévention du risque routier représente la plus importante partie des missions d'ECF Prévention

En préambule, il est nécessaire de rappeler que le risque routier est un risque majeur en entreprise : On comptabilise en effet plus de 2 tués / jour travaillés sur la route, qu'il s'agisse de mission ou de déplacements domicile - travail (soit 480 tués pour 220 jours travaillés en moyenne).

De plus, ces accidents génèrent des blessés avec comme conséquence environ 5 millions de jours d'arrêt de travail par an (ce qui représente environ 15 000 salariés en arrêt par jour à la suite d'un accident de la circulation).

Dans ce contexte, la prévention répond à une nécessité sociale mais également économique : 1€ investi en prévention permet à l'entreprise d'économiser 2,20€ à court ou moyen terme.

La vocation d'ECF Prévention : accompagner l'entreprise dans la détection de problématiques spécifiques.

ECF Prévention a d'ailleurs mis en place un process original auprès des entreprises et collectivités :

1. Étude de l'organisation interne de l'entreprise : Comment sont gérées la flotte, les déplacements, la communication dans les véhicules et les compétences des collaborateurs etc.
2. Diagnostic et rendu
3. Mise en place du plan d'action de prévention sur-mesure, coconstruit avec l'entreprise.

L'écoconduite

L'écoconduite est devenue un paramètre incontournable de la RSE d'une entreprise. Les formations ECF Prévention sont essentiellement des formations pratiques qui se déroulent soit au volant, soit sur simulateur.

Le process ECF Prévention :

1. Déterminer la vocation de la formation : éco...nomique ou éco...logique
2. Phase pratique d'observation de la conduite
3. Étude des phases :
 - Préparation du déplacement (trajet véhicule)
 - Accélération
 - Stabilisation
 - Anticipation décélération
 - Freinage et arrêt
4. Phase pratique de mise en place des techniques d'écoconduite avec analyse comparative
5. Bilan et engagement personnel des stagiaires

Les mobilités douces (vélo, piéton, trottinette...)

Mises en place depuis 2023, ces formations rencontrent un succès croissant. En effet, non seulement de plus en plus de collaborateurs effectuent leurs trajets Domicile - travail sur un engin de mobilité douce, mais de plus en plus de missions professionnelles s'effectuent sur ce type d'engins.

Quelques exemples :

Une chaîne d'audiovisuelle française a équipé ses journalistes d'une flotte de trottinettes afin de faciliter et accélérer les déplacements en centre-ville.

De même, une entreprise de service a équipé ses aide-ménagères de trottinettes car une partie d'entre eux ne possédait pas de permis de conduire.

A ce jour, ces formations sont dispensées uniquement au niveau local, généralement en milieu urbain. Elles combinent théorie active en salle (retour sur la réglementation, très récente et qui évolue régulièrement, l'entretien, les équipements de sécurité, le partage de l'espace public etc.) et pratique sur route ou sur piste.

Patrick Mirouse, Président du Groupe ECF et Christophe VERAGUE, coordinateur ECF Prévention, se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions.